

DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE



Le 3 juillet, le traditionnel pique-nique de fin d'année a réuni les enfants de l'école, quelques parents, mais aussi les maîtresses et le personnel périscolaire. Autour de quelques amuse-bouches confectionnés par Mimi Dej et offerts par la municipalité, ce moment convivial a été l'occasion de dire au revoir à certains agents, qui vont se consacrer à d'autres activités.

A la rentrée prochaine, l'école des 2 Tilleuls accueillera 71 élèves, du CP au CM2.

Divers projets seront reconduits pour l'année scolaire 2026-2027 : sorties vélo, projets culturels (danse, musique...), ainsi que la traditionnelle course nature qui se déroulera le vendredi 28 mai 2027. Les bénéfices de cette manifestation seront destinés au financement d'une classe de neige pour l'ensemble des élèves en 2028.

Mmes Geoffroy, Aubert et Fiot retrouveront leurs chers élèves le mardi 1er septembre à 8h25.

NOUVELLE PÉPINIÈRE À LUZILLÉ OUVERTURE LE 4 SEPTEMBRE 2026



Pépinière locale et artisanale, Terre d'envies produit ses arbustes et vivaces en extérieur, sans serre chauffée pour des végétaux rustiques, en conversion agriculture biologique. Arbustes d'ornement, plantes vivaces et graminées, plantes aromatiques et médicinales, petits fruits, plantes aquatiques.

Vente à la pépinière, lieu-dit La Sourdière, de septembre à juin :

- le vendredi de 14h à 17h30
- le samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h

hors week-end d'exposition aux fêtes des plantes.

Téléphone : 06 89 69 01 72

Email : tdepepiniere@gmail.com

Réussite et longue vie à cette initiative locale !

UN NOUVEAU SOUFFLE POUR NOTRE MAISON DES ASSOCIATIONS

Comme indiqué dans la précédente édition, la Maison des Associations a pu réouvrir ses portes en juin après quelques ajustements, dont certains restent encore à finaliser. Ce lieu de rencontre et de partage, important pour notre commune, s'oriente vers un nouveau dynamisme. Certaines salles reprennent leurs fonctions d'avant, d'autres se réinventent.

Le rez-de-chaussée et ses salles polyvalentes restent le cœur battant des activités manuelles, culturelles et sociales de Luzillé. Une nouvelle bibliothèque s'y installe. Porté par une équipe renouvelée, cet espace de lecture publique réserve de belles surprises à tous les Luzillois, toutes générations confondues, sans oublier les enfants de notre école et leurs maîtresses.

Les deux salles situées à l'étage seront désormais entièrement dédiées aux activités physiques et de détente. Gymnastique, yoga, danse, relaxation... ces espaces invitent à prendre soin de soi, bouger et garder la forme grâce aux différents ateliers associatifs proposés.



Un lieu d'accueil et de sécurité pour tous

Si la Maison des Associations est avant tout mise à la disposition des bénévoles et des habitants pour faire vivre Luzillé, elle n'en reste pas moins un **bâtiment communal essentiel** et elle conserve un rôle stratégique de repli. Elle doit ainsi pouvoir être mobilisée à tout moment par la municipalité en cas de problème dans un autre bâtiment communal, pour répondre aux exigences d'un plan d'urgence ou d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) qui reste à établir. Un lieu de partage, oui, mais aussi un refuge garant de la sécurité de tous !

À VOTRE AGENDA

- 5 et 6 septembre : Fête du Cheval
- 12 septembre : Jour de Fête
- 13 septembre : Commémoration des 70 ans de l'Atelier de tapisserie de la Martinerie

Comité de rédaction

Directeur de publication : Jean-Marc Belorgey
Conception : Marylène Serrault, Laëtitia Moreau, Jonathan Perrone, Corinne Chaussoy, Séverine Renard
Impression : La Renaissance Lochoise
Toute reproduction partielle ou totale est interdite.



LUZILLÉ ET VOUS, LE JOURNAL DE VOTRE MUNICIPALITÉ

JUILLET 2026



LE MOT DU MAIRE

Avec quelques adaptations, tous les événements festifs, les activités communales pour les seniors et l'ouverture de l'école ont pu être maintenus de mai à début juillet en dépit des fortes chaleurs. Merci aux organisateurs et bénévoles, au personnel de l'Education Nationale, à celui de la commune et aux élus pour leurs efforts à cette fin. Cependant, dans la nuit du 12 au 13 juillet, un feu important s'est produit aux limites d'Epeigné-les-Bois et de Luzillé. Il a mobilisé un important dispositif d'intervention (10 véhicules d'extinction, une quarantaine de sapeurs-pompiers). Le 15 juillet une mini tornade a causé des dégâts, essentiellement sur et aux abords de la route du Liège, en sortie d'agglomération. Agents communaux et départementaux, élus et habitants, avec les sapeurs-pompiers, ont assuré le déblaiement et la sécurisation des lieux. Si le second événement relève de la fatalité des trajectoires, le premier résulte vraisemblablement de la négligence ou de la malveillance humaine. J'invite chacun à la responsabilité et à remplir ses devoirs envers la société en matière de risque incendie.

Au-delà des aléas du quotidien, les dossiers de fond avancent. Les contacts politiques et techniques ont été établis pour relancer le projet de contournement routier ouest du bourg, un nouvel espace a été réservé au cimetière pour accueillir des petits caveaux privatifs destinés à recevoir des urnes cinéraires (cavurnes), la garderie périscolaire va ouvrir plus tôt, une première analyse d'architecte a été reçue pour la réhabilitation de l'Hôtel du Mail, l'opérateur Bouygues et la communauté de communes discutent de la possibilité d'installer une antenne de téléphonie mobile sur le château d'eau bleu, la recherche d'une solution pour l'approvisionnement des habitants en produits du quotidien au bourg se poursuit. A l'automne, la municipalité devra établir des priorités en fonction des possibilités financières de la commune.

Jean-Marc BELORGEY

HORAIRES D'ÉTÉ - MAIRIE DE LUZILLÉ - DU 1ER JUILLET AU 31 AOÛT

ouverture au public : lundi et jeudi après-midi 14h - 17h - accueil téléphonique inchangé

CANTINE ET GARDERIE

A compter de la rentrée de septembre 2026, le prix du repas sera facturé 4,25€ (soit une augmentation de 0,10€), augmentation liée aux conditions du marché avec le prestataire RESTAUVAL, ne tenant pas compte du coût réel du repas estimé à 8€. La commune prend en charge financièrement la différence.

Les tarifs de la garderie seront maintenus, au choix des familles, soit un forfait mensuel de 41€ (sur 10 mois), soit une facturation à la demi-heure à 1,35€ ; le prix du petit-déjeuner ou du goûter est toujours à 0,60€.

L'amplitude horaire de la garderie est modifiée, l'ouverture sera à 7h le matin, jusqu'à 8h25 (la prise en charge des enfants s'arrêtant à 8h15) et débutera l'après-midi à 16h05 jusqu'à 18h45.



Le personnel communal propose des activités manuelles ludiques aux enfants qui le souhaitent, souvent avec des matériaux de récupération. Ces activités sont basées sur le volontariat tant des enfants que des employées pour la plus grande joie de tous !

NOTRE COMMUNE, NOTRE IMAGE : L'AFFAIRE DE TOUS

Le cadre de vie auquel nous sommes tous attachés ne dépend pas uniquement du travail des agents communaux. Il est aussi le reflet de l'attention que chacun porte à son environnement quotidien.

Quelques gestes simples contribuent à préserver une commune agréable et accueillante : rentrer ses poubelles après la collecte, entretenir les abords de propriété, désherber le pied de son mur ou de sa clôture lorsque cela est possible, veiller à la propreté des trottoirs et des espaces devant chez soi.

Que l'on habite dans le bourg ou dans l'un de nos hameaux, chacun participe, à son échelle, à l'image de notre village.

Les agents municipaux accomplissent un travail important tout au long de l'année pour entretenir les espaces publics. Leur mission ne peut cependant remplacer les gestes du quotidien qui relèvent de chacun.

Préserver un cadre de vie de qualité est une responsabilité partagée. En conjuguant les efforts de la commune et ceux de ses habitants, nous contribuons ensemble à faire de notre village un lieu accueillant, propre et agréable à vivre.

Merci à toutes celles et tous ceux qui, chaque jour, participent par leur engagement et leur civisme à l'embellissement de notre commune.

ÉTAT CIVIL ET VIE PRIVÉE : VOTRE ACCORD EST INDISPENSABLE

Afin de respecter le droit à la vie privée et le Règlement Général sur la Protection des Données personnelles (RGPD), **la mairie ne publie pas automatiquement les informations nominatives d'état civil.**

La publication des noms des personnes concernées par un mariage, une naissance ou un décès est désormais **soumise à votre autorisation explicite**. Si vous souhaitez partager ce moment avec vos concitoyens, **remplissez le formulaire dédié** : une demande d'autorisation de publication est à compléter obligatoirement. Ce formulaire est disponible et imprimable directement à l'accueil de la mairie.

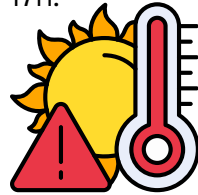
Etat civil :

Mariage de RENOU Claudie et BENOIT Michel célébré le 9 mai 2026

PLAN CANICULE

La municipalité met en place un dispositif de veille. Les personnes qui souhaitent être contactées par un élu lors d'un épisode de canicule sont invitées à se faire connaître auprès du secrétariat de mairie.

Pour vous inscrire ou inscrire un proche ou un voisin, avec son accord, contactez le secrétariat de mairie au 02 47 57 84 19, les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.



DU CÔTÉ DES SÉNIORS

Gymnastique adaptée

Dans le cadre de son action sociale et de prévention santé, la municipalité reconduit les cours de gymnastique adaptée. Il seront ouverts gratuitement aux seniors retraités habitant à Luzillé, après inscription auprès du secrétariat de mairie ou directement auprès de Théo Delepine, éducatif sportif, au 06 84 97 18 64.

Les cours auront lieu le vendredi de 9h30 à 10h30 à la Maison des Associations. Reprise des cours le vendredi 4 septembre 2026.



Ensemble racontons notre histoire

La commune de Luzillé vous invite à participer au projet **"Ensemble, racontons notre histoire"** porté par la Mutualité française, ouvert à toutes celles et tous ceux qui aiment partager leurs souvenirs, transmettre des anecdotes ou simplement évoquer un morceau de leur vie.

Accompagnés par Manon Guilloteau, auteure, vous serez invités à faire parler votre imagination, à chercher des souvenirs de jeunesse et des événements qui ont marqué la vie du village. Chacun sera écouté avec bienveillance et guidé dans l'écriture de ses précieux témoignages.

Au fil de **10 rencontres**, ces récits donneront naissance à un **recueil collectif**, véritable mémoire de Luzillé. Ce projet se conclura par une **cérémonie de vernissage**, un moment de partage et de convivialité pour célébrer ce patrimoine de souvenirs.

Et ce projet ne s'adresse pas uniquement à celles et ceux qui ont toujours vécu à Luzillé. Si vous vous êtes installés dans la commune il y a quelques années, votre regard est tout aussi précieux. Pourquoi avez-vous choisi Luzillé ? Qu'est-ce qui vous a séduits ? Comment avez-vous découvert la vie du village ? Vos premières impressions, vos rencontres et votre parcours viendront enrichir l'histoire de notre commune. Car l'histoire de Luzillé continue de s'écrire avec celles et ceux qui la rejoignent aujourd'hui.

Inscription gratuite - places limitées

Les séances auront lieu le lundi de 14h à 16h à la Maison des Associations selon un planning défini. La première séance est programmée le lundi 21 septembre 2026.

Pour tout renseignement complémentaire ou pour vous inscrire, contactez le **secrétariat de mairie**.

Après-midi jeux



La rencontre tous les 3ème jeudi de chaque mois à la Maison des Associations se poursuit en septembre.



Ateliers numériques France Services

A compter du mois de septembre, un conseiller numérique France Services sera présent à la Maison des Associations le 1er jeudi après-midi de chaque mois, de 14h30 à 16h30, pour proposer des ateliers collectifs et des rendez-vous personnalisés d'accompagnement au numérique.

- 3 septembre 2026 : atelier LA SIMPLIFICATION DE L'USAGE DU SMARTPHONE
- 1er octobre 2026 : rendez-vous personnalisés
- 5 novembre 2026 : atelier LA SENSIBILISATION A LA CYBERSECURITE
- 3 décembre 2026 : rendez-vous personnalisés

Inscription gratuite auprès du secrétariat de mairie de Luzillé.

LUZILLÉ ET JOUR DE CHER

Le 18 juillet dernier, l'équipage de Luzillé a eu le plaisir d'embarquer sur son radeau pour fêter les 10 ans de Jour de Cher. Son castor a eu le plaisir d'être adopté par le Bistro'quai à Civray de Touraine. Il est temps maintenant pour nos moussaillons de passer le relai... **La plateforme attend donc des volontaires pour poursuivre l'aventure au fil de l'eau.** Si vous vous sentez l'âme d'un ambassadeur de la commune, d'un capitaine de radeau, vous pouvez contacter le secrétariat de mairie ou contacter le 06 16 59 94 40.

